



ETAM DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE RELATIF A UN ENGAGEMENT COLLECTIF DE CONSERVATION DE TITRES DE LA SOCIETE

Les membres du Groupe familial MILCHIOR (familles Milchior et Tarica), actionnaires de la société ETAM DEVELOPPEMENT, ont signé en date du 31 juillet 2006 un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du code général des impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 2 364 792 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 20% des droits financiers et 26,72% des droits de vote attachés aux actions émises par la société.

Cet engagement collectif a été conclu pour une durée de deux ans à compter du 31 juillet 2006. Il a été convenu dans l'engagement de conservation que cet engagement sera renouvelé par nouvelles périodes de deux ans, à moins que l'un des signataires ou l'un des ayants-cause à titre gratuit ne manifeste, au moins deux mois à l'avance, son intention de ne pas le voir renouvelé.

L'engagement collectif de conservation a été signé par :

- Madame Marie-Claire TARICA, associé commandité,
- Monsieur Pierre MILCHIOR, associé commandité,
- Monsieur Laurent MILCHIOR,
- Mademoiselle Vanessa MILCHIOR,
- Monsieur William TARICA,
- Madame Karin HANOUN,
- Monsieur Cyrille TARICA.

pour publication sur les sites Internet de

AMF

<http://www.amf-france.org>

ETAM DEVELOPPEMENT

<http://www.etamdeveloppement.fr>